



Office français de la biodiversité

## AVIS DE VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE A COMPTER DU 01/03/2021

<b>Sujet de la mission :</b>	<b>Amélioration de la connaissance de l'herpétofaune des Antilles françaises</b>
	Direction générale déléguée Territoire et Outre-mer Direction des outre-mer Service connaissance Unité technique et connaissance Antilles
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous l'autorité du responsable de l'unité technique et connaissance des Antilles
<b>Lieu de la mission :</b>	Le Lamentin Guadeloupe
<b>Durée de la mission :</b>	12 mois renouvelable 1 fois

### DESCRIPTION DES MISSIONS

#### Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

La Direction des Outre-mer (DOM) est composée de composée de 2 Parcs Naturels Marins, 6 services départementaux, 5 délégations territoriales (Guyane, Océan Indien, Antilles, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française), 3 unités techniques connaissance (Guyane, Antilles, Océan Indien) tous implantés localement. Elle comprend également des services centraux, principalement situés en région parisienne.

La DOM met en œuvre le principe de subsidiarité dans l'animation, l'application des politiques et l'affectation des crédits d'interventions à l'outremer. Elle assure une représentation permanente locale avec des délégués territoriaux qui sont les points d'entrée unique et de représentation de l'OFB dans une zone géographique déterminée. Elle apporte aux services de l'État et aux collectivités territoriales une animation et une ingénierie locales.

L'Unité Technique et Connaissance Antilles (UTC) comprend actuellement 5 agents (un ingénieur chef d'unité, 3 VSC sur projet: animation du réseau limicoles Antilles, étude lambis, appui opérationnel en Martinique). Elle travaille en étroite collaboration avec la Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique de l'OFB sur l'ensemble de ces sujets et dans le cadre de nombreux partenariats universitaires.

## Description de la mission :

Les îles des Antilles françaises abritent une herpetofaune variée présentant un degré d'endémisme important et soumise à de nombreuses menaces. Plusieurs espèces de reptiles et amphibiens endémiques sont fortement menacées et nécessitent la mise en œuvre de mesures de conservation ambitieuses : *Alsophis antillensis*, *Alsophis rijgersmaei*, *Mabuya* sp, ... Les connaissances disponibles à l'heure actuelle sont insuffisantes pour définir quelles sont les mesures de protection les plus appropriées et le périmètre sur lesquelles elles doivent être appliquées.

Les missions proposées au Volontaire de Service Civique portent sur l'amélioration des connaissances relatives aux reptiles et amphibiens menacés des îles des Antilles françaises :

- Constituer et animer un réseau d'acteurs œuvrant pour la connaissance et la conservation de l'herpetofaune ;
- Identifier les espèces menacées à cibler sur les territoires des Antilles françaises ;
- Favoriser la remontée de témoignages de la part de la population ;
- Définir les protocoles permettant l'acquisition de données sur la répartition et l'écologie des espèces ;
- Appliquer ces protocoles sur le terrain ;
- Participer à des actions d'étude et de régulation d'espèces exotiques envahissantes animales ;
- Bancariser et analyser les données, rédiger un rapport de synthèse ;
- Pré-identifier les mesures de conservation à mettre en œuvre pour la restauration des effectifs d'espèces cibles.

Le Volontaire sera associé aux actions menées par l'UTC et les autres services de l'OFB aux Antilles et sera amené à contribuer aux missions de terrain entreprises (régulation des EEE, connaissance des cours d'eau, ...).

## RELATIONS LIEES AU POSTE

### Relations internes :

- Direction régionale
- Service départemental 971
- Réseau des ingénieurs et techniciens connaissances

### Relations externes :

- Office National des Forêts
- Université des Antilles
- Réserve Naturelle de Saint Martin
- Agence Territoriale de l'Environnement de Saint Barthélémy
- DEAL Martinique et Guadeloupe
- Parc National de Guadeloupe
- Société Herpétologique de France
- MNHN

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### Connaissances :

- Connaissances en écologie et sur les méthodes d'étude et de suivi des populations animales
- Connaissance du contexte insulaire tropical serait un plus

### Savoir-faire opérationnel :

- Capacité à concevoir, tester, adapter et appliquer des protocoles
- Très bonne maîtrise des outils informatiques (Microsoft Office et QGIS)
- Rédiger et synthétiser
- Animer des réunions

### Savoir-être professionnel :

- Savoir travailler en autonomie
- Sens de l'organisation
- Rigueur dans l'application des protocoles

## CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Permis B indispensable
- Aptitude au travail de terrain en conditions tropicales
- Capture et mise à mort d'espèces animales exotiques envahissantes
- Déplacements fréquents sur les îles des Antilles

## DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **XXXX** à [recrutement@ofb.gouv.fr](mailto:recrutement@ofb.gouv.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **05/02/2021**